

HiSCoD

Occitanie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Trèbes le 31 mai 1662
Identifiant	HISCOD_01109
Date	Année 1662 Mois : Mai Jour : 31 Jour de la semaine : Mercredi
Localisation	Lieu historique : Trèbes Lieu : Trèbes Code commune : 11397 Latitude : 43.2092018127 Longitude : 2.44307994843
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Toulouse Sous-entité administrative : Carcassonne
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Aude
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 202 : Troubles liés à la perception des impôts indirects Nombre de participants : 33 Participation féminine : Non

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 1166 : « Suite de l'affaire du 24 mai. Le 31 mai le collecteur retourne chez le Sieur de Saint-Jullien pour réclamer son dû. Le sieur se met en colère, se rue sur le collecteur pour lui ôter des mains le livre de taille, qu'il coupe par le milieu. Assisté par un bourgeois de Trèbes, Raymond Castel, des frères Moulin et des Sabatier père et fils, il saisit le collecteur au collet et le fait enfermer dans une chambre obscure de la maison Sabatier. Vers minuit, le sieur de Saint-Jullien revient avec 30 ou 35 personnes à pied ou à cheval. Sabatier leur livre le prisonnier : "puisque vous le tenez, faites-vous faire une quittance avant de le laisser aller, et n'appréhendez aucune émotion du peuple parce qu'ils sont endormis". Le collecteur est attaché, lié et garotté avec une grosse corde par les bras, et conduit à l'écart "pour éviter la remonte des personnes". On lui présente un écritoire menaçant de le faire mourir, mais il refuse de signer. Il est alors battu grièvement et amené sanglant au château de Badens, avec le sieur de Saint-Couat, son frère de Bellisson, leurs fils, les frères Moulin, plusieurs personnes identifiées, le métayer de Saint-Coaut et des valets. Le collecteur est enfermé. Les autres profitent de la nuit pour aller à Fontès, enfoncer la porte de la maison du collecteur, pistolet à la main, fouiller la maison, menaçant la mère que si son mari n'envoie pas la quittance le jour même, "ils lui couperaient bras et jambes et feraient périr son fils". A quatre heures, l'après-midi du jour suivant, 13 ou 14 valets armés de fusils ou d'épées attachent le collecteur sur un âne, et, le rouant de coups d'épées le long du chemin, le conduisent en Carcassonne où ils finirent par le délivrer. Verbal du chirurgien : les blessures du collecteur peuvent être guéries dans un mois. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 1166.Arch. dép. Hérault, B 5131.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Elie Pélaquier

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19